

Lycée de la Mer Paul Bousquet

Le Directeur



Plan de formation Revalidation CERTIFICAT RESTREINT D'OPERATEUR (SMDSM) 07 heures

Références STCW

- Section A-IV/2 : prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer;
- Tableau A-IV/2 : norme de compétence minimale spécifiée pour les d'opérateurs des radiocommunications dans le cadre du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer.

1. Connaissance des caractéristiques de base du service mobile maritime:

2. Connaissance détaillée et pratique de l'utilisation de l'équipement de base d'une station de navire:

- Installation radio à ondes métriques (VHF), antennes, batteries,
- matériel radio pour engins de sauvetage.
- Appel Sélectif Numérique (ASN),
- spécificateur de format ; adresse; identification de station par numérotation MMSI; catégories d' appel; télécommande et renseignements sur les voies de trafic – utilisation du canal 70.

3. Procédures d'exploitation et mise en oeuvre pratique du SMDSM et de ses sous - systèmes:

- NAVTEX, Safety Net d'INMARSAT,
- Radiobalises de Localisation des Sinistres (RLS),
- Répondeur radar de recherche et de sauvetage (SART),
- Procédures des communications de détresse, d'urgence et de sécurité dans le SMDSM,
- Réception des renseignements sur la sécurité maritime (RSM); protection des fréquences de détresse; annulation d'une fausse alerte de détresse.
- Opérations de recherche et de sauvetage (SAR)

4. Connaissances diverses et procédures d'exploitation relatives aux radiocommunications d'ordre général :

- Aptitude à utiliser la langue anglaise, par écrit et oralement, pour l'échange de communications relatives à la sauvegarde de la vie humaine en mer
- Utilisation du Code International des Signaux et des phares normalisés de l'Organisation Maritime Internationale (OMI); abréviations reconnues et codes de service couramment utilisés; utilisation de l'alphabet phonétique international.
- Procédures obligatoires et usages.

Présent
pour
l'avenir